

# **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DU 8 AVRIL 2005**

## **LE VENDREDI 8 AVRIL 2005**

### **1. Procès-verbal de la réunion du 11 mars 2005**

Motion (Turner et Samatte) : que le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2005 soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉ**

### **2. Nouveaux points**

- Réaffectation des fonds importants destinés aux dépenses en immobilisations des universités pour 2004-2005 et 2005-2006.

Motion (Smith et Macdonald) : que le Conseil approuve la réduction de l'imputation sur les fonds propres de l'Université de Brandon de 237 100 \$ en 2004-2005 et l'augmentation des subventions de l'Université du Manitoba de 237 100 \$ en 2004-2005. Il est également recommandé que le Conseil approuve la réduction de l'imputation sur les fonds propres de l'Université du Manitoba de 237 100 \$ en 2005-2006 et l'augmentation des subventions de l'Université de Brandon de 237 100 \$ en 2005-2006.

**ADOPTÉ**

### **3. Plan stratégique du CEP – Mises à jour proposées**

Motion (Turner et Smith) : que le Conseil approuve le plan stratégique du CEP, avec les remaniements de texte, pour la période allant de 2005-2006 à 2007-2008.

**ADOPTÉ**